

**N° DEL/2025-021**



Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

## **Séance du 10 mars 2025**

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**L'an deux mille vingt-cinq, le dix mars, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.**

**Nombre de conseillers en exercice : 40**

**Date de convocation : 03 mars 2025**

#### **PRESENTS (35)**

**Délégués titulaires (33)** : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BARDOT Claude, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier, M. ZANETTI Fernand.

**Délégués suppléants (2)** : M. DELACOURT Alain, M. LOUCHART Arnaud.

#### **ABSENTS EXCUSES**

Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme BOUILLON Ludivine, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie.

#### **Pouvoirs (4) :**

M. BACHELLERIE Jean-Louis a donné procuration à Mme AUDEGUIL Agnès,  
Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,  
M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,  
Mme FORYS Claire a donné procuration à Mme DUBOUCHAUD Patricia.

**Secrétaire de séance** : M. CONTINSOUZA Nicolas.

### **OBJET : Retrait de la délibération n°2023-091 du 9 octobre 2023 – Extension de la ZA de Tra le Bos – Vente de terrains à la SAS Farges**

Vu la délibération n°2023-091 relative à la vente de terrains à la SAS Farges dans le cadre de l'extension de la ZA de Tra le Bos,  
Vu le jugement du Tribunal Administratif de Limoges en date du 3 décembre 2024, portant annulation de l'arrêté du 28 février 2022 par lequel la préfète de la Corrèze

a déclaré d'utilité publique, au profit de la Communauté de Communes, le projet d'extension de la ZA de Tra le Bos,

M. le Président rappelle que, suite à la procédure de DUP pour l'extension de la ZA de Tra le Bos, le Conseil Communautaire, par délibération n°2023-091 en date du 9 octobre 2023, a approuvé la cession des parcelles cadastrées A n°94, A 96, A 97, A 1235 (partie de la parcelle A 924), A 1239 (partie de la parcelle A 926), A 928, A n°737, A 923, A 925, A 927 sur la Commune de Moustier Ventadour, pour une superficie totale de 12 ha 98 a 13 ca à la SAS Farges à un prix de 1 500 000 €.

La délibération du 9 octobre 2023 fait l'objet d'un recours de Mmes Jacqueline MONJANEL et Brigitte MANGEON devant le Tribunal Administratif de Limoges, enregistré le 4 décembre 2023 sous le numéro : 2302097-2. Cette procédure est toujours en instance.

Par jugement du Tribunal Administratif de Limoges en date du 3 décembre 2024, l'arrêté du 28 février 2022 par lequel la préfète de la Corrèze a déclaré d'utilité publique, au profit de la Communauté de Communes, le projet d'extension de la ZA de Tra le Bos, a été annulé.

Ce jugement étant désormais définitif, M. le Président propose de retirer la délibération du 9 octobre 2023.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 38 voix pour et une voix contre :**

- **Approuve** le retrait de la délibération n°2023-091 relative à la cession des parcelles cadastrées A n°94, A 96, A 97, A 1235 (partie de la parcelle A 924), A 1239 (partie de la parcelle A 926), A 928, A n°737, A 923, A 925, A 927 sur la Commune de Moustier Ventadour, pour une superficie totale de 12 ha 98 a 13 ca à la SAS Farges ;
- **Autorise** M. le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

POUR : 38  
CONTRE : 1  
ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,  
Lapleau, le 11 mars 2025**

**Le Président,**



**Charles FERRÉ**

Communauté de Communes  
Ventadour Egletons Maréchaux



Carrefour de  
l'Épinette  
19550  
Lapleau  
05 55 27 69 26